Université de Montréal | Plan de cours

Information générale

Cours	
Titre	Mammalogie
Sigle	BIO2490
Site StudiUM	https://studium.umontreal.ca/course/view.php?id=255940
Faculté / École / Département	Faculté des Arts et Sciences / Département de sciences biologiques
Trimestre	Hiver
Année	2024
Mode de formation	En présentiel
Déroulement du cours	**Horaire** : vendredi de 8h30 à 11h30 **Dates** : du 12 janvier au 12 avril **Salle** : A-2543 Campus MIL

Enseignante	
Nom et titre	Dre. Jessica Laforge, Ph.D.
Coordonnées	jessica.laforge@umontreal.ca
Disponibilités	Je privilégie une approche saine au travail et aux courriels. Dans ce contexte, je ne réponds généralement pas aux courriels après les heures de travail et la fin de semaine. Durant les heures de travail, je réponds à mes courriels le plus rapidement possible.

Description du cours	
Description simple	Biologie comparée des mammifères (de l'ornithorynque à l'homme) : origine et phylogénie, répartition géographique, adaptations morphologiques, physiologiques et comportementales des différents ordres. Problèmes actuels en mammalogie.
Place du cours dans le programme	Préalable : 12 crédits de sigle BIO

Apprentissages visés

Objectifs généraux

Ce cours a pour objectif d'acquérir des notions de base concernant les différents ordres de mammifères, ainsi que des connaissances fondamentales sur certains aspects importants de leur évolution. Nous passerons en revue l'histoire des mammifères, ainsi que les mécanismes évolutifs qui ont mené à la diversité que l'on connait aujourd'hui. Il sera question de taxonomie, phylogénie, biogéographie, paléontologie, reproduction, écologie, éthologie et morphologie comparée. Cette portion du cours est un survol destiné à fournir des données de référence. Un travail de session en équipe permettra par la suite d'approfondir la biologie d'un des ordres de mammifères. À l'aide d'articles scientifiques, chaque équipe sera appelée à faire le point sur un aspect précis de l'évolution des mammifères, ou encore à proposer une étude comparative de certains taxons. Le travail permettra de (i) s'initier à la recherche bibliographique, (ii) se familiariser avec la littérature traitant des mammifères, (iii) approfondir une réflexion personnelle sur un problème précis, et (iv) exercer la communication de cette réflexion par écrit ainsi qu'oralement.

Calendrier

Séances	Contenus et Activités	Travaux et Évaluations
12 janvier 2024	**Cours 1** : introduction ; présentation du cours ; qu'est-ce qu'un mammifère ?	
19 janvier 2024	**Cours 2** : principes de la classification ; paléontologie et évolution des Synapsides	
26 janvier 2024	**Cours 3** : la dentition des mammifères ; origine des molaires ; théorie tribosphénique	
02 février 2024	**Cours 4** : biogéographie ; dispersion et vicariance ; zones biogéographiques	
09 février 2024	**Cours 5** : reproduction des mammifères ; anatomie comparée des mâles et des femelles	
16 février 2024	**Cours 6** : sélection sexuelle ; organisation sociale chez les mammifères	
23 février 2024	**Cours 7** : les mammifères du Québec ; espèces vulnérables et menacées	
01 mars 2024	**EXAMEN FINAL**	Examen sur Studium (cours 1 à 7) 30% de la note finale
08 mars 2024	Semaine d'activités libres (Pas de cours)	
15 mars 2024	**Présentations orales**	Présentations orales : 25% de la note finale Participation : 5% de la note finale
22 mars 2024	**Présentations orales**	Présentations orales : 25% de la note finale Participation : 5% de la note finale
29 mars 2024	Pas de cours (congé universitaire)	
05 avril 2024	**Présentations orales**	Présentations orales : 25% de la note finale Participation : 5% de la note finale
12 avril 2024	**Remise du travail de session**	Travail de session : 40% de la note finale (remise sur Studium)

Évaluations

Méthodes	Critères d'évaluation	Dates	Pondérations
Examen	Examen hybride comportant un mélange de questions à choix multiple et de questions à court développement. La matière à l'examen porte sur les notions présentées en classe (cours 1 à 7).	01 mars 2024	30%
Présentation orale	Présentation devant la classe du projet de session portant sur un ordre de mammifères. Les présentations orales sont évaluées par les étudiants inscrits au cours.	du 15 mars 2024 au 05 avril 2024	25%
Travail de session	Travail de synthèse sur un des ordres de mammifères, présenté sous la forme d'un article scientifique et s'appuyant sur des ressources bibliographiques. La grille de correction du travail est disponible sur Studium.	12 avril 2024 (remise)	40%
Participation	Évaluation de la présence lors des présentations orales.	du 15 mars 2024 au 05 avril 2024	5%

Attention ! Exceptionnellement, l'enseignant peut apporter des modifications aux dates des évaluations. Le cas échéant, l'enseignant doit obtenir l'appui de la majorité des étudiants de sa classe. Veuillez vous référer à l'article 4.8 du Règlement des études de premier cycle et à l'article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales.

Consignes et règles pour les évaluations	
Absence à un examen	En cas d'absence justifiée pour l'examen, **il y aura un examen différé**. La date de l'examen de reprise sera déterminée avec l'étudiant.
Dépôts des travaux	Le travail de session doit être remis **au plus tard** le 12 avril 2024 à 23h59, sur le Studium du cours. Retard de remise du travail : -2% par jour pour les 2 premier jour ; -5% par jour pour les 3 jours suivant ; -10% par jours ensuite jusqu'à un maximum de 50%.
Matériel autorisé	Les notes de cours sont autorisées pour l'examen.
Seuil de réussite exigé	Le seuil de réussite pour ce cours est de 50%. Toutes les notes seront ajustées en fonction de la moyenne du groupe et de la répartition des notes littérales dans les différentes catégories (A, B, C, D, etc..)

Rappels

Dates importantes	
Modification de l'inscription	23 janvier 2024
Date limite d'abandon	15 mars 2024
Fin du trimestre	30 avril 2024
Évaluation de l'enseignement Accordez à l'évaluation tout le sérieux qu'elle mérite. Vos commentaires contribuent à améliorer le déroulement du cours et la qualité de la formation.	À venir

Attention ! En cas de différence entre les dates inscrites au plan de cours et celles publiées dans le Centre étudiant, ces dernières ont préséance. Accédez au Centre par le Bureau du registraire pour trouver l'information. Pour les cours à horaires atypiques, les dates de modification de l'inscription et les dates d'abandon peuvent être différentes de celles des cours à horaires réguliers.

Utilisation des technologies en classe	
Enregistrement des cours	L'enregistrement des cours n'est généralement pas autorisé. Si, pour des raisons valables, vous désirez enregistrer une ou plusieurs séance(s) de cours, vous devez préalablement obtenir l'autorisation écrite de votre enseignant au moyen du formulaire prévu à cet effet. Notez que la permission d'enregistrer **NE donne PAS** la permission de diffuser l'enregistrement. (https://cpu.umontreal.ca/fileadmin/cpu/documents/planification/formulaire-autorisation_enregistrement.docx).

Ressources

Ressources obligatoires	
Documents	**Il n'y a pas de livres ou de manuels obligatoires pour ce cours**. Les notes de cours seront disponibles sur le StudiUM du cours.

N'oubliez pas ! Vous pouvez profiter des services des bibliothécaires disciplinaires.

Soutien à la réussite De nombreuses activités et ressources sont offertes à l'Université de Montréal pour faire de votre vie étudiante une expérience enrichissante et agréable. La plupart d'entre elles sont gratuites. Explorez les liens ci-dessous pour en savoir plus.	
Centre de communication écrite	http://cce.umontreal.ca/
Centre étudiant de soutien à la réussite	http://cesar.umontreal.ca/
Citer ses sources et logiciels bibliographiques	https://bib.umontreal.ca/citer/comment-citer
Services des bibliothèques UdeM	https://bib.umontreal.ca
Soutien aux étudiants en situation de handicap	http://bsesh.umontreal.ca/

Cadres règlementaires et politiques institutionnelles

Règlements et politiques

Apprenez à connaitre les règlements et les politiques qui encadrent la vie universitaire.

Règlement des études Que vous soyez étudiant régulier, étudiant libre ou étudiant visiteur, connaitre le règlement qui encadre les études est tout à votre avantage. Consultez-le !	http://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-des-etudes-de-premier-cycle/ http://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-pedagogique-de-la-faculte-des-etudes-superieures-et-postdoctorales/
Politique-cadre sur l'intégration des étudiants en situation de handicap Renseignez-vous sur les ressources disponibles les mieux adaptées à votre situation auprès du Bureau de soutien aux étudiants en situation de handicap (BSESH). Le deuxième lien ci-contre présente les accommodements aux examens spécifiques à chaque faculté ou école.	https://secretariatgeneral.umontreal.ca/public/secretariatgeneral/documents/doc_officiels/reglements/administration/adm10_25-politique-cadre_integration_etudiants_situation_handicap.pdf http://www.bsesh.umontreal.ca/accommodement/index.htm

Intégrité, fraude et plagiat

Problèmes liés à la gestion du temps, ignorance des droits d'auteurs, crainte de l'échec, désir d'égaliser les chances de réussite des autres – aucune de ces raisons n'est suffisante pour justifier la fraude ou le plagiat. Qu'il soit pratiqué intentionnellement, par insouciance ou par négligence, le plagiat peut entrainer un échec, la suspension, l'exclusion du programme, voire même un renvoi de l'université. Il peut aussi avoir des conséquences directes sur la vie professionnelle future. Plagier ne vaut donc pas la peine !

Le plagiat ne se limite pas à faire passer un texte d'autrui pour sien. Il existe diverses formes de manquement à l'intégrité, de fraude et de plagiat. En voici quelques exemples :

- Dans les travaux : Copier un texte trouvé sur Internet sans le mettre entre guillemets et sans citer sa source ; Soumettre le même travail dans deux cours (autoplagiat) ; Inventer des faits ou des sources d'information ; Obtenir de l'aide non autorisée pour réaliser un travail.
- Durant les évaluations : Utiliser des sources d'information non autorisées ; Obtenir des réponses de façon illicite ; S'identifier faussement comme un étudiant du cours.

Site Intégrité	https://integrite.umontreal.ca/accueil/
Les règlements expliqués	https://integrite.umontreal.ca/reglements/les-reglements-expliques/